

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 17 FÉVRIER 1847.

Rapport de la Commission des naturalisations sur la demande de naturalisation ordinaire du sieur Pierre Philippe Edouard Natalie Le Boucq de Beudignies, propriétaire à Cruybeke (Flandre Orientale).

(Voir le N^o 205, session 1845-1846 de la Chambre des Représentants.)

MESSIEURS,

Par requête en date du 23 février 1846, le pétitionnaire demande la naturalisation ordinaire ; il est né à Prague, en Bohême, le 17 novembre 1794, où ses parents avaient émigré par suite de la révolution française. Ils quittèrent la Bohême en 1801, et vinrent s'établir en Belgique, où la mère du pétitionnaire, native de Gand, possédait des propriétés, et c'est de cette époque que date le domicile du suppléant dans ce pays ; en 1812 il entra au service de France en qualité d'officier, quitta ce service à la chute de l'Empire, et revint rejoindre ses parents en Belgique, où il a constamment habité depuis lors. En 1850 le pétitionnaire a fait partie de la garde civique de Bruxelles, et en 1851 il a été nommé lieutenant-adjutant-major et attaché comme officier d'ordonnance à l'état-major général.

Depuis le 4 avril 1855 le sieur De Beudignies a transféré son domicile à Cruybeke, Flandre Orientale ; il possède des propriétés dans cette localité. Il vit dans l'aisance, appartient à une famille très-honorable, et les renseignements recueillis sur sa conduite et sa moralité lui sont très-favorables.

Les autorités consultées estiment qu'il y a lieu d'accueillir favorablement sa demande et il s'engage à payer le droit auquel elle est assujettie.

Dans sa séance du 15 décembre 1846, la Chambre des Représentants l'a prise en considération, à la majorité de 47 suffrages contre 5.

CHRISTYN Comte DE RIBAUCCOURT, Rapporteur.